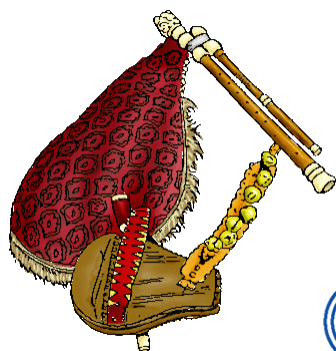




# CABRETTES ET CABRETTAIRES

Association régie par la loi 1901, déclarée le 23 avril 1956  
Agréée au Ministère de l'Éducation Nationale en tant que "Société d'Éducation Populaire" le 12 juin 1959  
Association reconnue d'Intérêt Général le 26 août 2010

Filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
[www.cabrettesetcabrettaires.com](http://www.cabrettesetcabrettaires.com)



Paris, le 13 février 2026

Cher(e) Sociétaire et Ami(e),

Conformément à l'article XI de nos statuts, je vous invite à participer à **L'ASSEMBLEE GENERALE** ordinaire annuelle de l'Association qui aura lieu le **vendredi 13 mars 2026**, à 20h00. (gratuite)

Elle se déroulera à **la Guinguette Auvergnate**, 19 rue de Choisy, 94100 Villeneuve-Saint-Georges Triage.

Avec l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral (activité, vie de l'association de l'année 2025, perspectives pour l'année à venir),
- Présentation du rapport financier par le trésorier,
- Questions diverses,
- Renouvellement du bureau.

**L'Assemblée Générale sera suivie de sa traditionnelle "Veillée Cabrette"**, durant laquelle nous pourrions apprécier le talent de nos musiciens Cabrettaires, Accordéonistes, Vielleux et taper la bourrée !

**Un repas (Facultatif), au tarif de 25€ sera servi. (Inscription ou réservation obligatoire pour le repas)** auprès de Yannick ROUSSEAU au 06 20 76 30 81 ou de la Guinguette Auvergnate.

En attendant le plaisir de nous rencontrer, veuillez croire, Cher(e) Sociétaire et Ami(e) à mes sentiments les plus amicaux.

Le Président  
Yannick Rousseau

✂

M. (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

DONNE TOUS POUVOIRS à :

M. (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

pour me représenter à l'assemblée générale annuelle de l'association "Cabrettes et Cabrettaires" afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à

le

Signature